

Un tribunal brésilien annule une cause ouverte à Lula pour corruption présumée



Brasilia, 3 septembre (RHC)- La justice brésilienne a annulé un des neuf procès ouverts pour corruption présumée contre l'ancien président Luiz Inacio Da Silva, Lula.

La décision a été prise par un tribunal de Brasilia qui a considéré qu'il n'existe pas suffisamment de preuves pour continuer le procès. Ce serait la cinquième charge contre l'ancien président à être annulée par la justice brésilienne.

Ce tribunal avait déjà rejeté l'année dernière plusieurs des accusations contre Lula da Silva mais il jugeait encore celles de délits de corruption et de trafic d'influences.

La charge annulée se réfère à des accusations de corruption, de trafic d'influences, de blanchiment d'argent et d'association de malfaiteurs présentée contre Lula sous la présomption, non-prouvée, qu'il a favorisé des négoce illícites de la compagnie brésilienne du bâtiment Odebrecht en Angola.

Dans un communiqué, la défense de Lula da Silva a salué la décision et signalé que la cours a compris que le Procureur a fait une accusation précaire, sans appui probatoire minimum et sans même spécifier les conduites attribuées à Lula.

La défense a annoncé qu'elle centrera ses travaux sur deux recours présentés devant le Tribunal Suprême Fédéral qui demandent l'annulation des procès contre Lula liés à l'Opération Lava Jato, de Curitiba.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/233102-un-tribunal-bresilien-annule-une-cause-ouverte-a-lula-pour-corruption-presumee>



Radio Habana Cuba